

Conseil municipal du 6 Juin 2017

Convocation le 1 juin 2017

Présents : MM Claude BOURNE, Thierry DUMOULIN, Jocelyn FIAT, Jérôme LABRETTE, Nicolas LAMBERT, Marc LYKO, André MEGE, Mmes Bernadette MONNET, Christine PAPON, Evelyne ROIBET, Christelle SENOCQ.

Absents : M Christian LETOVANEC, Mmes Corinne LAGUT, Julie PEYRARD, Agnès RONCAGLIONE,

Approbation du compte rendu du conseil municipal du mardi 2 mai 2017

Christine PAPON est nommée secrétaire de séance.

Urbanisme:

DP accordée pour une piscine hors sol Chemin des Bruyères

PC accordé pour un garage Chemin de Galaure

DP accordée pour une modification d'ouverture Route de Desviages

DP déposée pour une piscine Chemin des Pépinières

DP déposée pour une piscine Chemin des Terrasses

PC déposé pour surélévation d'un hangar pour maison individuelle Rue des Tilleuls

PC déposé pour terrasse en étage Route de Desviages

PC déposé pour maison individuelle lot La Noyeraie

Voie :

Mr Le Maire propose de faire réaliser, en plus des travaux de voirie 2017, des emplois partiels sur plusieurs voies et chemins communaux. Il propose un devis pour un montant de 5 150 € HT.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré : Par 11 voix Pour, 0 voix Contre, 0 Abstentions

Approuve le montant de 5 150 € HT établi pour des travaux d'entretien de voirie 2017

Dit que les crédits sont ouverts à l'article 2315 du Budget Primitif 2017

Autorise le Maire à signer ce devis de l'entreprise Cheval pour un montant de 5 150€ HT.

Le débroussaillage a été effectué le long des routes par les entreprises Dochier et Champion

PLU :

Un courrier de Mr le Préfet, nous demande la mise en compatibilité de la carte communale avec le SCOT en cours d'année. Une réponse lui sera faite mentionnant la décision d'élaboration d'un PLU.

Suite à l'avis d'appel public à la concurrence pour l'élaboration du PLU, 9 candidats ont répondu. La commission d'urbanisme et le CAUE ont retenus 4 postulants, qui sont invités à déposer un dossier complet avant le 15 juin. Ces candidats seront auditionnés le 03 juillet..

Le dossier de demande de subvention pour l'élaboration du PLU a été envoyé aux services de la Région le 20 mars.

Bâtiments communaux :

Ecole : Des travaux ont été réalisés pour stopper les problèmes d'humidité dans le vide sanitaire.

Monsieur le Maire expose que les travaux suivants sur le patrimoine aux abords de la mairie :

- remplacement de la charpente du local technique
- rénovation et reconstruction des murs du local et des abords
- enduits des murs du local et des abords
- fabrication et pose d'un garde-corps sur les murets

sont susceptibles de bénéficier du fond de concours de la Communauté d'Agglomération Valence Romans Agglo et de la solidarité territoriale auprès du Département.

Le coût total de ces travaux s'élève à un montant de 39 000 € HT.